

STOP

AU FRELON ASIATIQUE

Vous avez un nid de frelons asiatiques et vous habitez dans une commune de la communauté d'agglomération Territoires vendômois ?

(voir plan au verso)

Contactez-nous uniquement du 1^{er} avril au 30 novembre



luttefrelonasiatique@catv41.fr ou 02 54 89 44 68

En cas d'absence laissez un message et vos coordonnées sur le répondeur, nous vous rappellerons dès que possible



Territoires vendômois prend en charge GRATUITEMENT la destruction des nids des frelons asiatiques UNIQUEMENT



Frelon européen

Non pris en charge par la CATV



Frelon asiatique

Pris en charge par la CATV



STOP AU FRELON ASIATIQUE

65 communes
de la communauté
d'agglomération
Territoires vendômois

